



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville la de Chapais, tenue le 18 janvier 2022 à 19 h 55, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Madame la mairesse : Isabelle Lessard

Messieurs les conseillers : Pascal Poirier
Marcelino Jobin
Mario Dionne
Stéphane Mercier
Jacques Fortin
Daniel Forgues

Étaient également présentes à la séance :

Madame la greffière : Mariève Bernier

Madame la directrice générale et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le Gouvernement du Québec a émis l'Arrêté ministériel 2020-029, permettant temporairement aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication.

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, madame la mairesse, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

22-01-025

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur Stéphane Mercier
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-026

2.
ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et Villes*, le conseil municipal doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais doit procéder à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires suivantes de l'année 2022;

Budget d'opération 2022

REVENUS	
Taxes	2 368 962 \$
Paiement tenant lieu de taxes	199 338 \$
Autres recettes de sources locale et régionale	1 696 341 \$
Autres revenus	631 500 \$
Total des recettes	4 896 141 \$

CHARGE	
DÉPENSES	
Administration générale	1 033 990 \$
Sécurité publique	356 266 \$
Transport	969 124 \$
Santé et bien-être	1 536 426 \$
Urbanisme et mise en valeur	461 728 \$
Loisirs et culture	974 139 \$
Dette à long terme (intérêts)	53 141 \$
Amortissement	(685 144 \$)
Total des dépenses	4 699 670 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Financement long terme activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	221 100 \$
Total autres activités financières	221 100 \$

AFFECTATIONS	
Remboursement fonds roulement	69 792 \$
Activités d'investissement	197 000 \$
Affectation surplus	-291 421 \$
Total des affectations	-24 629 \$
Total des charges	4 896 141 \$

Il est **PROPOSÉ** monsieur Pascal Poirier
APPUYÉ par monsieur Mario Dionne
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Ville de Chapais adopte le budget d'opération 2022 tel présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit adopter par résolution le programme des immobilisations de la Ville pour trois (3) exercices financiers;

22-01-027



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la municipalité de planifier son programme de dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur Stéphane Mercier
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais adopte par la présente le programme triennal en immobilisations 2022, 2023 et 2024 tel que présenté :

Programme triennal en immobilisations 2022 - 2023 - 2024

Programme triennal d'immobilisation				
SERVICE TECHNIQUE	2022	2023	2024	Total
Projets de conformité environnementale				
Fermeture bassin lixiviat (ancien LES)	23 000 \$			23 000 \$
Usine d'épuration des eaux usées	50 000 \$	150 000 \$		200 000 \$
Achat et installation compteurs d'eau	14 000 \$			14 000 \$
Réseaux égouts/aqueduc/eau potable				
Plan d'intervention et plan directeur	13 000 \$			13 000 \$
Réparation conduites eau-égouts	50 000 \$	200 000 \$	1 500 000 \$	1 750 000 \$
Inspection par caméra du réseau d'égout	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	120 000 \$
Point d'échantillonnage de l'eau potable	22 000 \$	11 000 \$		33 000 \$
TOTAL :	212 000 \$	401 000 \$	1 540 000 \$	2 153 000 \$

Programme triennal d'immobilisation				
TRAVAUX PUBLICS	2022	2023	2024	Total
Infrastructures routières				
Trottoirs 3 ^e Avenue	18 500 \$			18 500 \$
Trottoirs 5 ^e Avenue		18 000 \$		18 000 \$
Réfection d'un muret - 4 ^e Avenue	8 400 \$			8 400 \$
Nouvelles lumières de rue	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$	39 000 \$
MG20 réseau municipal et secteur mine	14 500 \$			14 500 \$
MG20 traverse 3000		40 000 \$		40 000 \$
Entretien émissaire parc industriel	26 000 \$			26 000 \$
Équipements fixes et roulants				
Camionnette pour le Service des incendies	80 000 \$			80 000 \$
Pouce hydraulique	23 500 \$			23 500 \$
TOTAL :	183 900 \$	71 000 \$	13 000 \$	267 900 \$

Programme triennal d'immobilisation				
BÂTIMENTS MUNICIPAUX	2022	2023	2024	Total
Centre sportif et communautaire				
Curling – Chauffage		85 000 \$		85 000 \$
Entretien Centre sportif	100 000 \$	80 000 \$		180 000 \$
Isolation Salle communautaire		290 000 \$		290 000 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Entrepôt loisirs		65 000 \$		65 000 \$
Garage municipal et caserne de pompiers				
Dôme pour sel et sable		275 000 \$		275 000 \$
Hôtel de Ville				
TOTAL :	100 000 \$	795 000 \$	0 \$	895 000 \$

Programme triennal d'immobilisation				
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2022	2023	2024	Total
Développement du territoire				
Acquisition de terrains industriels	50 000 \$			50 000 \$
Parcs et espaces verts				
Revitalisation urbaine				
TOTAL :	50 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$

Programme triennal				
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2022	2023	2024	Total
Sécurité civile				
Antenne de télécommunication		100 000 \$		100 000 \$
Génératrice - Centre de coordination			100 000 \$	100 000 \$
Sécurité incendie				
TOTAL :	0 \$	100 000 \$	100 000 \$	200 000 \$

PTI 2022-2022-2023	2022	2023	2024	Total
Service technique	212 000 \$	401 000 \$	1 540 000 \$	2 153 000 \$
Travaux publics	183 900 \$	71 000 \$	0 \$	254 900 \$
Bâtiments municipaux	100 000 \$	795 000 \$	0 \$	895 000 \$
Aménagement du territoire	50 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$
Sécurité publique	0 \$	100 000 \$	100 000 \$	200 000 \$
TOTAL :	545 900 \$	1 367 000 \$	1 640 000 \$	3 552 900 \$

22-01-028

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur Mario Dionne
ET RÉSOLU

QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.
Il est 20 h 05.


Isabelle Lessard,
Mairesse


Mariève Bernier
Greffière